

**RÉFÉRENTIEL DES  
ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES**

## CONTEXTE PROFESSIONNEL

Dans toutes les interventions d'amélioration, de réhabilitation, de restauration, de rénovation, sur des constructions relevant du patrimoine bâti, l'ensemble des acteurs est impliqué dans l'obtention des performances attendues aux plans réglementaire et contractuel dans les domaines du respect de l'environnement, de la réduction des besoins en énergie et du développement durable. Le secteur du bâtiment doit apporter une contribution essentielle à l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du Plan Bâtiment issu du Grenelle de l'Environnement.

### A – Domaine d'intervention

Selon l'option choisie, le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » exerce dans le domaine de la maçonnerie (option A), de la charpente (option B) ou de la couverture (option C). Dans son option, il est un ouvrier hautement qualifié, doté d'une large autonomie et impliqué dans les phases qui précèdent l'exécution des travaux. Il participe généralement à la préparation des interventions : sous le contrôle du chef d'entreprise, il apprécie l'architecture de l'édifice, analyse l'état des structures sur lesquelles il intervient, recherche l'origine des désordres et les moyens à mettre en œuvre pour y remédier en tenant compte des caractéristiques de l'édifice et du coût de l'opération.

Initié à la découverte de techniques traditionnelles ou anciennes et à leur appropriation, aux démarches d'essai – évaluation - rectification que nécessite une approche respectueuse du patrimoine, aux techniques particulières d'intervention sur un bâti existant éventuellement occupé, le titulaire travaille en autonomie sur le chantier dans les activités de mise en œuvre qui relèvent de son domaine. Le cas échéant, eu égard aux aléas que présente ce type de chantier, après s'être informé de la situation des autres corps d'état, il peut revoir l'organisation et recalculer les calendriers de travaux dans son domaine d'intervention. Il veille à la sécurité et peut encadrer une petite équipe.

### B – Secteurs d'activité

Selon le Ministère chargé de l'équipement, les travaux dans le domaine de l'amélioration – entretien – réhabilitation ont concerné en 1999 plus de 236 000 entreprises. Le chiffre d'affaires de ce marché est réalisé à 70% par les entreprises d'au plus 10 salariés. La connaissance de ce secteur d'activité s'avère malaisée car la nomenclature d'activités française ne permet pas d'identifier, au sein du secteur du bâtiment, les entreprises intervenant principalement dans ce domaine.

Bien qu'il ne qualifiât en 2004 qu'un peu plus de 36 000 entreprises du bâtiment et que les petites entreprises restent souvent à l'écart de ce dispositif, l'organisme professionnel de qualification et de certification du bâtiment, QUALIBAT, permet d'identifier un certain nombre d'entreprises qualifiées en restauration. Le nombre de qualifications délivrées ayant trait aux monuments historiques et au bâti ancien est passé de 560 à 819 au cours des dix dernières années, en raison de la montée en charge des qualifications portant sur le patrimoine ancien. Certaines qualifications portant sur l'utilisation de matériaux régionaux permettent une appréhension un peu plus large du secteur. La création récente d'une mention *patrimoine bâti* adossée à toutes les qualifications devrait permettre de mieux cerner le domaine de l'amélioration – entretien – réhabilitation. Créé par la CAPEB pour encourager les petites entreprises du bâtiment à recourir à des dispositifs certifiant des compétences d'entreprises, le Certificat d'identité professionnelle (CIP) peut comporter une mention *patrimoine* qui concerne actuellement 1500 entreprises artisanales.

### C – Évolution de l'emploi

#### **Positionnement**

A de solides connaissances techniques, le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » ajoute des connaissances en histoire de l'architecture et des techniques de construction. Il maîtrise les démarches particulières à l'intervention sur le patrimoine bâti et en sites occupés. Après un temps d'adaptation aux pratiques de l'entreprise et à la spécificité des travaux qu'elle réalise, il prendra des responsabilités en matière d'étude préalable et de préparation du chantier, et pourra prendre en charge les interventions techniques les plus délicates de son domaine.

## Évolution de carrière

Son expérience lui permettra d'évoluer ultérieurement vers un poste de collaborateur direct du chef d'entreprise dans les structures artisanales orientées vers les travaux de restauration-réhabilitation. Moyennant des compléments de formation en gestion – administration, il pourra envisager de créer ou reprendre une PME. Dans les entreprises de plus grande taille, en fonction de ses aptitudes au management, il pourra accéder aux fonctions d'encadrement de chantier (chef de chantier, adjoint au conducteur de travaux).

## D – Conditions générales d'exercice

### Situations d'exercice

Le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » intervient sur un bâti existant dans l'objectif de :

- effectuer des travaux de gros entretien concernant ou ayant un impact sur la structure de l'édifice ;
- restaurer ou restituer tout ou partie de l'édifice dans le respect des règles relatives à la conservation du patrimoine architectural ;
- réhabiliter, c'est à dire apporter les modifications nécessaires répondant aux normes et à un usage contemporain ou effectuer des aménagements dans la perspective d'un changement d'usage d'un bâtiment, tout en veillant à l'intégrité de l'édifice, à respecter son style et son identité.
- réaliser des ajouts en harmonie avec les ouvrages en place ;

Ces travaux sont parfois réalisés en site occupé, tout ou partie du site demeurant en fonction, c'est à dire fréquenté par le public ou habité, équipé, meublé et fini.

La nature du travail, des matériaux et des techniques utilisés varie selon l'ancienneté des édifices et leur protection.

Le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » est apte à travailler dans des entreprises qui ont ou recherchent une qualification dans le domaine du patrimoine architectural, par exemple un certificat de qualification Qualibat *monuments historiques, patrimoine ancien, ou matériaux régionaux*.

### Tâches

Le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » intervient à la demande du chef d'entreprise pour préparer les ouvrages, réaliser les relevés, les sondages non destructifs et le diagnostic du bâti existant à traiter, pour réaliser les ouvrages sur chantier et finaliser les documents de traçabilité des interventions sur l'ouvrage.

Pour réaliser ces tâches de préparation et de réalisation des travaux de réhabilitation, restauration ou conservation, il s'appuie soit sur les études techniques et sur la programmation des travaux réalisés par le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre ou le bureau d'études, soit dans le cas du bâti vernaculaire ou sans architecte, sur les personnes qui assurent la maîtrise d'œuvre du chantier. Dans ce cas, le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » peut épauler son chef d'entreprise dans l'étude technique de l'ouvrage.

Au sein de l'entreprise, il est amené :

- à préparer son intervention par une lecture du bâti, une visite diagnostique, un repérage des pathologies et remèdes adéquats et la vérification des documents techniques (CCTP, CCTG, CCAP, CCAG, CSPS, ...) remis pour le chantier (dossier d'appel d'offres éventuel) ; de plus il organise les postes de travail et la répartition des tâches du personnel de chantier de l'équipe.
- à réaliser ou faire réaliser les diagnostics et les sondages non destructifs ou destructifs (intrusifs) demandés par le chef d'entreprise après accord du maître d'ouvrage et maître d'œuvre (quand celui-ci existe) ;
- à mettre en œuvre les techniques de restauration et de réhabilitation dans le champ de son métier en respectant les règles de l'art, traditionnelles ou régies par des avis CSTB et autres DTU adaptés, et les règles de la restauration : compatibilité des matériaux et des produits, réversibilité des interventions et traçabilité des travaux réalisés, ...
- à organiser les zones de travail des équipes, notamment au niveau logistique, dans le respect des règles de sécurité des membres de l'équipe de l'entreprise et du bien, particulièrement en cas de co-activité des équipes du chantier ;
- à animer le travail d'une équipe ;
- à gérer la qualité du chantier.
-

Il travaille sous les ordres de sa hiérarchie mais peut être aussi en relation avec :

- des représentants du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre, des bureaux de contrôle, des fonctionnaires des services du Ministère de la Culture, des membres des associations de sauvegarde du patrimoine, des financeurs des restaurations et réhabilitations...
- des représentants des autres corps d'état, des fournisseurs, voire des usagers dans le cas de réhabilitations en site occupé, avec lesquels il doit être capable de communiquer pour ensuite rendre compte à son supérieur hiérarchique des sollicitations ou difficultés rencontrées.

### **Autonomie – initiative**

Attentif à recueillir des indices sur les états antérieurs de l'édifice et à préserver toutes traces d'ouvrage ou de décor antérieur, dans le cas de découverte fortuite lors des restaurations d'un support ou d'un élément à caractère patrimonial déterminant, le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » doit être capable de stopper une intervention pour alerter son supérieur hiérarchique afin d'associer le maître d'ouvrage, l'architecte, le conservateur, l'Inventaire ou l'association en charge du patrimoine aux fins de confortement préservatif, de diagnostic et de relevés rapides.

### **Technicité**

Le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » connaît les matières naturelles employées dans la construction : il sait comment il faut les extraire et les façonner. Il est en mesure de vérifier leur qualité et de bien les utiliser. Il sait identifier les altérations de la matière et connaît les techniques utilisées pour y remédier. Il a acquis l'habileté nécessaire pour effectuer des travaux d'ajustement sur chantier avec des outils à main et obtenir le « fini » exigé sur du patrimoine.

### **Encadrement – tutorat**

Le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » traduit sous forme de consignes orales les documents d'exécution au(x) compagnon(s) de l'équipe.

Il peut être amené à conseiller des ouvriers professionnels, à transmettre son expérience et assurer le tutorat éventuel des personnes en formation dans l'entreprise.

### **Suivi d'activité**

Le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » rend compte quotidiennement de son activité, des utilisations des matériels, des consommations de matériaux, ainsi que de l'avancement des ouvrages.

Il quantifie les matériaux nécessaires à son activité et anticipe l'approvisionnement des matériaux et matériels, les réceptionne et en assure le stockage.

Il repère tout dysfonctionnement lié à l'activité, en réfère à sa hiérarchie et propose une solution.

### **Représentation de l'entreprise**

S'il est mandaté pour assister aux réunions de chantier, il rend compte à son chef d'entreprise.

### **E – Conventions collectives**

Le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » est classé au niveau de classification du compagnon professionnel « niveau III Position 1 », conventions collectives des ouvriers du bâtiment.

### **F – Techniques et matériaux concernés**

Le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » intervient en réhabilitation, restauration, entretien et conservation du patrimoine bâti existant d'avant 1975 et avant tout sur le bâti d'avant 1945. Ce bâti peut être constitué de matériaux locaux ou importés des régions voisines voire des pays voisins. Les maçonneries de petits éléments manufacturés ou issus des champs ou des carrières de proximité, ou importés par transport lent, les bois des charpentes verticales, obliques ou horizontales, les chaux et pigments des enduits et des mortiers, les matériaux de remplissage entre structures porteuses ou dans les cloisons, les matériaux de couverture (végétale, minérale, terre cuite, ...) sont souvent mis en œuvre de façon adaptée au bâti ancien, à sa région et à sa fonction (fonction officielle ou cultuelle, production agricole et élevage, logement, artisanat, petite industrie, ...) en fonction de savoir-faire locaux eux-mêmes inspirés du savoir-faire des professionnels locaux ou itinérants (compagnonnage).

Cette adaptation morphologique, climatique et technique nécessite d'être respectée tant pour des raisons techniques, structurelles, typologiques qu'esthétiques.

Intervenir sur ces matériaux traditionnels doit se faire avec discernement, des interventions contemporaines inadéquates pouvant créer des désordres irrémédiables.

Ceci n'exclut pas le recours ergonomique à des outils et techniques modernes dès lors qu'elles respectent la qualité du bâtiment à réhabiliter ou restaurer.

Les préoccupations du développement durable sont le plus souvent compatibles (éco-habitat, éco-matériaux, performances énergétiques) pour autant que la conception et les calculs prennent en compte les caractéristiques du bâti ancien, son comportement et ses performances et qu'on adapte avec finesse et sensibilité les solutions du neuf aux caractéristiques de l'ancien.

## DÉTAIL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Les taches visées s'inscrivent dans les domaines et activités professionnelles suivantes :

### Fonction : Réalisation

<i>Activités</i>	Tâches
<b>ANALYSE DIAGNOSTIQUE, PREPARATION</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier le bâti et son environnement, recueillir des informations préexistantes au projet</li> <li>2. Prendre connaissance du projet et vérifier la faisabilité de l'intervention</li> <li>3. Analyser et rendre compte de l'état sanitaire de l'ouvrage et de son environnement</li> <li>4. Identifier les causes des désordres ou dégradations</li> <li>5. Effectuer les opérations de relevés dimensionnels d'ouvrages (croquis, photos, ...)</li> <li>6. Rechercher les matières et matériaux les mieux appropriées et / ou spécifiques</li> </ol>
<b>ORGANISATION</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Assurer et gérer les approvisionnements en matériels et matériaux</li> <li>8. Organiser, planifier le travail de l'équipe</li> <li>9. Préparer l'installation du chantier</li> </ol>
<b>MISE EN ŒUVRE</b>  <i>Commune aux trois options : A : maçonnerie, B : charpente, C : couverture</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>10. Participer à l'installation de chantier</li> <li>11. Mettre en place les moyens de manutentions et de levage, les utiliser et/ou les diriger</li> <li>12. Monter, réceptionner, utiliser et démonter des échafaudages</li> <li>13. Planter et/ou tracer tout ou partie d'ouvrage</li> <li>14. Mettre en place les mesures conservatoires</li> <li>15. Gérer la déconstruction, le stockage et le tri des matériaux</li> <li>16. Protéger l'existant (personnes, biens et ouvrages bâtis)</li> <li>17. Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité</li> <li>18. Mettre en œuvre le traitement des déchets</li> <li>19. Effectuer la maintenance de premier niveau sur les matériels et les outillages</li> <li>20. Réaliser des interventions ponctuelles en maçonnerie</li> <li>21. Réaliser des interventions ponctuelles en charpente</li> <li>22. Réaliser des interventions ponctuelles en couverture</li> </ol>
<b>MISE EN ŒUVRE</b>  <i>Option A : Maçonnerie</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>23. Réaliser une reprise en sous-œuvre ou une fondation</li> <li>24. Réaliser des ouvrages en maçonnerie (moellons, pierres de taille, briques, terre cuite, maçonneries mixtes, terre crue, pierres sèches, ...)</li> <li>25. Réaliser et/ou reprendre des parements enduits</li> <li>26. Réparer une maçonnerie traditionnelle (moellons, pierres de taille, brique, terre cuite, maçonneries mixtes, terre crue, pierres sèches, ...)</li> <li>27. Traiter des parements en pierre et de brique</li> <li>28. Intervenir sur un arc, une voûte, une coupole</li> <li>29. Réaliser ou reprendre des sols anciens</li> <li>30. Réaliser ou reprendre des planchers</li> <li>31. Réaliser une ouverture ou modifier le bâti existant</li> <li>32. Réaliser les drainages, les réseaux et canalisations</li> </ol>

<b>MISE EN ŒUVRE</b>  <b>Option B : Charpente</b>	33. Restaurer, conforter, consolider, remplacer une charpente, éventuellement en sous-œuvre
	34. Restaurer, conforter, aménager, remplacer un plancher, éventuellement en sous-œuvre
	35. Restaurer, conforter, consolider, remplacer un escalier en bois, éventuellement en sous-œuvre
	36. Restaurer, conforter, consolider, remplacer un pan de bois ou un mur en bois, éventuellement en sous-œuvre
<b>MISE EN ŒUVRE</b>  <b>Option C : Couverture</b>	37. Restaurer des ouvrages de bardage
	38. Mettre en place le bâchage du bâtiment
	39. Remplacer et/ou reposer des bois de couverture
	40. Réaliser la pose d'éléments de couverture
	41. Traiter les points singuliers et accessoires de couverture
	42. Traiter les évacuations des eaux pluviales
	43. Réaliser, poser, restaurer des ouvrages et accessoires
	44. Mettre en œuvre les techniques de réalisation locales et traditionnelles
<b>Suivi des travaux et Contrôle</b>	45. Prendre les mesures conservatoires lors d'une découverte archéologique fortuite
	46. Contrôler au quotidien les ouvrages réalisés en fonction des prescriptions
	47. Produire régulièrement un compte-rendu d'activités, évaluer régulièrement les résultats de son travail et envisager les ajustements utiles

### Niveaux d'implication

NIVEAU	Définition du niveau d'implication
1	<b>Connaissances et savoir-faire minimaux</b> : le titulaire du diplôme <i>lit, observe, interprète et assiste</i> sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe.
2	<b>Connaissances et savoir-faire partiels</b> : le titulaire du diplôme <i>participe sous contrôle ponctuel</i> en étant partiellement responsable de l'exécution de tâches simples.
3	<b>Connaissances et savoir-faire approfondis</b> : le titulaire du diplôme <i>intervient seul</i> ou en équipe, en toute autonomie dans la réalisation d'une tâche simple.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

**Fonction dans l'entreprise : Réalisation**

**Activité : Analyse diagnostique, préparation**

**TÂCHE 1 : Identifier le bâti et son environnement, recueillir des informations préexistantes au projet**

*Niveau d'implication* ⇨ **3**

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Appareils de mesures et de relevés
- Appareil photographique
- Le bâti, objet de l'intervention

**Contexte d'intervention :**

- Sur le site du chantier
- Dans les centres de ressources documentaires (SDAP, DRAC, CAUE, collectivités territoriales, associations de sauvegarde du patrimoine, Archives, ...)
- Au cadastre
- A l'entreprise pour consulter des bases de données et pour rédiger le rapport

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Le bâti est localisé, l'accessibilité et l'environnement précisés.
- Le statut juridique du bâti (public/privé, protégé/non protégé, situé dans une zone de protection - ZPPAUP, site classé, périmètre protégé, ...) est connu.
- Le croquis d'ensemble est complet, précis et respecte l'organisation des ouvrages.
- L'orientation du bâti est correctement déterminée.
- La végétation aux abords du bâti est identifiée.
- Les caractéristiques morphologiques et dimensionnelles du bâti sont relevées.
- Les matériaux (nature, origine, aspect, mise en œuvre) sont identifiés.
- Les éléments architecturaux remarquables sont repérés.
- La stabilité et la durabilité de l'édifice (en pierre ou en pan de bois) sont analysées : les pièces majeures assurant la solidité de la structure sont repérées, les descentes de charges sont correctement décrites, ...
- Les hypothèses faites quant à la datation des différentes parties de l'édifice apparaissent plausibles.
- Les documents collectés sont pertinents.
- Le dossier d'identification du bâti et de son environnement est structuré, complet et exploitable.
- Le vocabulaire professionnel et de l'architecture sont utilisés.
- Les documents graphiques produits sont exploitables, complets et conformes aux normes de dessin.
- L'outil ou le média choisi est adapté aux documents à produire (main levée, dessin, DAO, ...).
- Les modes de représentation les mieux adaptés sont utilisés (croquis, vidéo, photos, ...).
- Les conventions de représentation sont utilisées.
- L'historique du bâti est connu et, en cas de pluralité de constructions, hiérarchisé.



# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

**Fonction : Réalisation**

**Activité : Analyse diagnostique, préparation**

### **TÂCHE n° 2 : Prendre connaissance du projet et vérifier la faisabilité de l'intervention**

*Niveau d'implication* ⇒ **3**

#### **CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Extrait du programme et projet répondant à ce programme
- Consignes et précisions de la hiérarchie
- Informations fournies par le maître d'ouvrage, le voisinage, la mairie, ...
- Documentation disponible sur des opérations analogues
- Appareils de mesures et de relevés
- Appareil photographique

#### **Contexte d'intervention :**

- Sur le chantier et au bureau si besoin
- Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, réhabilitation ou aménagement

#### **RÉSULTATS ATTENDUS :**

- La concordance entre l'état existant et l'état projeté est vérifié (compatibilité entre les cotes de l'existant et les dimensions des éléments du projet).
- Les différents intervenants sont identifiés.
- Les informations manquantes sont signalées.
- Les documents établis sont exploitables, précis et complets.
- Les conventions de représentation graphique sont utilisées.
- L'analyse des données consultées conduit à une restitution (orale, graphique ou écrite) claire, complète et précise.
- Les ouvrages sont correctement décrits et localisés.
- L'environnement réglementaire est intégré.
- Les solutions proposées sont techniquement, esthétiquement et réglementairement pertinentes.
- Le planning d'intervention est conforme aux délais annoncés par l'entreprise.
- Des solutions alternatives sont proposées à l'occasion de difficultés rencontrées lors de la mise au point de plans de détail.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

**Fonction dans l'entreprise : Réalisation**  
**Activité : Analyse diagnostique, préparation**

### **TÂCHE n° 3 : Analyser et rendre compte de l'état sanitaire de l'ouvrage et de son environnement**

*Niveau d'implication* ⇨ **2**

#### **CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Dossier d'identification du bâti et de son environnement
- Appareil photo
- Plans
- Matériel et outils courants de la profession

#### **Contexte d'intervention :**

- L'ouvrage, objet de l'intervention
- Le bâti

#### **RÉSULTATS ATTENDUS :**

- L'analyse de l'état sanitaire de l'ouvrage et de son environnement conduit à une restitution orale, graphique et écrite claire, exhaustive et précise ; tous les désordres visibles sont repérés : fissures, basculements, déformations, traces d'humidité extérieure et/ou intérieure, traces de parasites, pourrissement, fléchissement de poutre, désassemblage de pièces de bois, tuiles fendues ou présentant des efflorescences blanchâtres, végétations parasites.
- Le rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage et de son environnement est structuré, complet et exploitable.
- Les traces d'interventions antérieures sont repérées et leur bonne tenue est évaluée.
- Le vocabulaire professionnel et celui de l'architecture sont utilisés à bon escient pour la description des désordres.
- Les documents graphiques produits sont exploitables, complets et conformes aux normes de dessin.
- L'outil ou le média choisi est adapté aux documents à produire (main levée, dessin, DAO, ...).
- Les modes de représentation les mieux adaptés sont utilisés (croquis, vidéo, photos, ...).
- Les conventions de représentation sont utilisées.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

**Fonction dans l'entreprise : Réalisation**  
**Activité : Analyse diagnostique, préparation**

### **TÂCHE n° 4 : Identifier les causes des désordres ou dégradations**

*Niveau d'implication* ⇒ **2**

#### **CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Dossier d'identification du bâti et de son environnement
- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage et de son environnement

#### **Contexte d'intervention :**

- Entreprise
- Ouvrage concerné par l'intervention
- Bâti

#### **RÉSULTATS ATTENDUS :**

- L'analyse des désordres conduit à une restitution orale, et/ou écrite claire, complète et précise.
- La terminologie professionnelle est respectée.
- Les causes des désordres structurels (basculements, déformations, fissures) sont énoncées : fondations défectueuses, surcharge du plancher, ...
- Les facteurs d'humidité et le cheminement de celle-ci sont énoncés : voie d'eau par le toit, solin non étanche, descente d'eau pluviale détériorée, ...
- Le cas échéant, des recherches complémentaires de probabilités de faiblesses non apparentes sont effectuées.
- Les conséquences des désordres sont correctement évaluées.
- Le recours à des interventions extérieures pour approfondir le diagnostic est correctement argumenté (étude de sol, sondages, ...).

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

**Fonction : Réalisation**

**Activité : Analyse diagnostique, préparation**

### **TÂCHE n° 5 : Effectuer les opérations de relevés dimensionnels d'ouvrages (croquis, photos)**

*Niveau d'implication* ⇒ **3**

#### **CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Consignes orales et/ou écrites
- Situation de l'ouvrage
- Matériel de relevé et de mesurage
- Matériel photographique (ou vidéo éventuellement)
- Personnel affecté

#### **Contexte d'intervention :**

- Sur le chantier en phase de préparation
- Au bureau pour la rédaction et insertion dans le dossier
- Pour des travaux en restauration, réhabilitation, rénovation ou aménagement

#### **RÉSULTATS ATTENDUS :**

- L'ouvrage est situé.
- Les relevés de géomètre et photographiques et le descriptif des travaux envisagés sont recueillis (état existant et projet) ; une recherche est éventuellement effectuée.
- L'époque et le style du bâtiment sont identifiés.
- Les éléments mettant en évidence les matériaux sont photographiés.
- Les données cadastrales sont recueillies.
- Le périmètre d'intervention est circonscrit.
- Les éléments sur lesquels portent les travaux sont repérés dans chaque pièce (murs, sols, plafonds, ...).
- Les parties à démolir ou à reconstruire sont mesurées ; les mesures sont reportées sur le plan.
- Les principales interventions menées antérieurement sur le bâtiment sont résumées, les plus significatives du point de vue du projet actuel sont identifiées.
- Des photographies d'aspect général de l'édifice sont prises ; les angles de prises de vue sont relevés sur un plan.
- Les caractéristiques essentielles relatives à la situation de l'édifice et à ses usages sont notées.
- Les informations recueillies sur le site sont restituées : les mesures obtenues sont reportées en plan et en coupe, les plans sont complétés au moyen de croquis de détails et/ou de photos.
- Les documents établis sont exploitables et complets.
- Les conventions de représentation graphique sont utilisées.
- L'ouvrage est localisé, l'accessibilité et l'environnement sont précisés.
- Le croquis est complet, précis et respecte l'organisation des ouvrages.
- Les détails géométriques indispensables sont relevés et repérés, toutes les dimensions nécessaires sont relevées.
- Les matériaux (type, qualité, aspect, compatibilité, ...) et les différentes parties d'ouvrage sont identifiés
- Les points de vigilance (anomalie, non-conformité, ...) sont documentés et communiqués à la hiérarchie.
- Les modes de représentation les mieux adaptés sont utilisés (croquis, photos, vidéo, ...).
- Le personnel attribué est correctement dirigé.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

**Fonction : Réalisation**

**Activité : Analyse diagnostique, préparation**

**TÂCHE n° 6 : Rechercher les matières et matériaux les mieux appropriés et /  
ou spécifiques**

*Niveau d'implication ⇒ 3*

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Dossier d'identification du bâti et de son environnement
- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage
- Consignes orales ou écrites de la hiérarchie ou du maître d'ouvrage
- Réglementations relatives au patrimoine de la zone dans laquelle se situe le projet (ZPPAUP, secteurs sauvegardés, abords, ...)
- Recommandations de l'architecte des bâtiments de France (ABF) du département
- Documentation des fournisseurs
- Bases de données (lithothèque, sablothèque, bibliothèque)
- Notices techniques
- Planning de livraison des matériels et matériaux
- Planning prévisionnel des travaux
- Dossier d'exécution

**Contexte d'intervention :**

- Sur le chantier en phase de préparation puis en phase de mise en œuvre
- Pour des travaux en restauration, réhabilitation, rénovation ou aménagement

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Les matières et matériaux d'origine sont identifiés.
- L'état, la composition et les qualités des matériaux d'origine, sont pris en compte.
- Des contrôles sont effectués sur les approvisionnements en matière et matériaux pour vérifier la conformité avec les caractéristiques recherchées (provenance, durée et modalité de séchage et de traitement, test de résistance au gel, autres performances techniques).
- Le bâti est restauré avec des matières et matériaux compatibles (notamment du point de vue physico-chimique) avec l'existant, et en conformité avec les réglementations relatives au patrimoine et à l'impact sur le paysage.
- Le caractère et les spécificités de l'édifice sont respectés.
- L'impact des interventions sur les aspects esthétiques, réglementaires, de durabilité, de réversibilité et sanitaires (comportement du matériau pour la santé, ...) est pris en compte.
- Les différentes contraintes selon les éléments et la nature du bâti ainsi que les spécificités régionales sont respectées.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Organisation

### TÂCHE n° 7 : Assurer et gérer les approvisionnements en matériel et matériaux

Niveau d'implication ⇨ 3

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Consignes orales ou écrites, fournies ou collectées.
- Dossier de travaux :
  - Plan d'exécution
  - Plan d'installation de chantier
  - Planning
  - Quantitatif
  - Bons de commandes
  - Préconisations
  - Notices techniques

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier, au poste de réception, avant déchargement
- Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, réhabilitation ou aménagement

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les besoins sont identifiés correctement (quantités, caractéristiques, adéquation avec les préconisations, adéquation avec le chantier et les travaux à réaliser, disponibilité, ...).
- Les approvisionnements sont planifiés (gestion des stocks / besoins).
- Les approvisionnements permettent la réalisation des travaux.
- Le déclenchement des livraisons est adapté aux besoins et aux contraintes.
- Les quantités sont au besoin ajustées en cours de chantier en fonction des situations rencontrées.
- Les bons de commande et/ou d'approvisionnement des matériels et/ou des matériaux sont détenus ou établis.
- La conformité des livraisons est contrôlée et notifiée qualitativement et quantitativement avant déchargement.
- La hiérarchie est aussitôt informée des non-conformités, les décisions sont appliquées.
- Le plan d'installation de chantier est respecté (stockage, circulation, ...).
- Les consignes de rédaction, de transmission et de classement des documents écrits (bons de livraison, ...) sont respectées.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Organisation

### TÂCHE n° 8 : Organiser, planifier le travail de son équipe

- Prévoir les besoins en main d'œuvre ..... 2
- Établir un planning d'intervention ..... 3

Niveau d'implication ↗

### CONDITIONS D'EXERCICE :

- A partir d'indications précises orales ou écrites, collectées ou fournies
- Dossier de travaux :
  - Plan d'exécution
  - Plan d'installation de chantier
  - Planning général
  - Quantitatif
  - Préconisations (techniques retenues, ...)
  - PPSPS
  - Notices techniques
  - Réglementation

### Contexte d'intervention :

- En bureau, sur chantier
- Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, réhabilitation ou aménagement

### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les ouvrages à réaliser sont repérés.
- Les tâches sont listées dans un ordre chronologique.
- Les besoins en main d'œuvre sont précisés et planifiés.
- La constitution de l'équipe est déterminée correctement pour permettre la réalisation des travaux.
- Le planning est cohérent, exploitable, il permet un suivi efficace.
- Les ajustements dans l'organisation et la planification du travail des équipes sont effectués pour répondre au mieux aux aléas inhérents aux interventions sur un bâti existant.
- Le récapitulatif des heures de main d'œuvre est précis.
- Le poste de travail est agencé, sécurisé, il est rendu accessible.
- La sécurité individuelle et collective, le respect de l'environnement (nuisances, ...) et les règles d'ergonomie sont pris en compte.
- Le travail est organisé, les délais sont respectés.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Organisation

### TÂCHE n° 9 : Préparer l'installation de chantier

Niveau d'implication ⇨ 2

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Instructions orales ou écrites de sa hiérarchie
- CCTP
- Plans de définition, d'exécution des ouvrages
- Fiches techniques des matériaux et des matériels
- Matériel mis à disposition
- Planning prévisionnel des travaux
- Localisation des accès et réseaux sur le site
- Matériels et matériaux nécessaires à l'installation de chantier
- PPSPS
- Contraintes liées à l'environnement du site

#### Contexte d'intervention :

- En bureau et sur le site du futur chantier
- Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, réhabilitation ou aménagement

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les besoins en matière d'installation, de stockage sont recueillis.
- Les contraintes liées à l'environnement du site sont contrôlées et prises en compte.
- Les règles et dispositifs liés à la sécurité (individuelle et collective) sur le chantier et à la protection de la santé sont recensés, décrits et conformes aux exigences réglementaires.
- La présence des différents réseaux enterrés et aériens est contrôlée.
- La présence des branchements et raccordements nécessaires est vérifiée.
- Le cantonnement est défini.
- La charge et le volume représentés par les matériaux provenant de la démolition ou de la déconstruction sont correctement évalués.
- Le stockage des approvisionnements est organisé pour éviter toute détérioration, vol ou vandalisme.
- Les informations sont recueillies, gérées, transmises et vérifiées.
- La hiérarchie est informée des problèmes rencontrés.
- La mise en sécurité du périmètre est prévue.
- Les zones de circulation et les moyens de levages sont pris en compte.
- Les cheminements d'accès sont matérialisés et fléchés.
- L'organisation du stockage des matériels et des matériaux est anticipée puis organisée.
- La portance des aires de stockage est contrôlée.
- Les informations obligatoires (affichage et signalétique) sont prévues.
- Les documents complémentaires liés à l'installation du chantier sont établis.



# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Mise en œuvre (tronc commun aux trois options)

### TÂCHE n° 10 : Participer à l'installation de chantier

Niveau d'implication ⇒ **3**

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Instructions orales ou écrites de sa hiérarchie
- Plan d'installation de chantier et documents annexes (Autorisation, DICT, ...)
- Planning prévisionnel des travaux
- Emprise des ouvrages, localisation des accès et réseaux sur le site
- Choix des techniques et moyens retenus
- Matériels et matériaux nécessaires à l'installation de chantier
- Dates des livraisons et calendrier d'intervention
- Personnel affecté
- PPSPS

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les instructions sont respectées.
- La réalisation est strictement conforme aux données fournies.
- Un compte-rendu oral des travaux réalisés est effectué.
- La hiérarchie est informée des difficultés et/ou des impossibilités techniques relevées.
- Les matériaux et matériels sont utilisés de façon rationnelle.
- Le travail est organisé et les délais sont respectés.
- La présence des branchements et raccordements nécessaires est vérifiée.
- La sécurité individuelle et collective, le respect de l'environnement (nuisance, ...) et les règles d'ergonomie sont respectées.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

**Fonction : Réalisation**

**Activité : Mise en œuvre (tronc commun aux trois options)**

**TÂCHE n° 11 : Mettre en place les moyens de manutentions et de levage, les utiliser et/ou les diriger**

*Niveau d'implication* ⇒ **3**

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Consignes orales et/ou écrites de sa hiérarchie
- Plan d'installation de chantier et documents complémentaires (Documents administratifs, Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (D.I.C.T.), ...)
- Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (P.P.S.P.S.)
- Documentation technique des produits et prescriptions des fabricants (Fiches techniques de pose et d'utilisation, ...)
- Planning de livraisons de matériels
- Matériels de levage et de manutention
- Bons de commande et bons de livraison
- Sources d'énergies sécurisées
- Matériels de signalisation et de protection
- Personnel affecté
- Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (C.A.C.E.S)

**Contexte d'intervention :**

- Sur le chantier

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Le choix des appareils de levage est adapté (caractéristiques, état, ...).
- Les problèmes et anomalies rencontrés sont signalés à la hiérarchie, le risque est neutralisé.
- Les habilitations des personnels sont prises en compte (C.A.C.E.S.).
- Le personnel affecté est correctement informé, formé et dirigé.
- La manutention est conforme aux règles de sécurité.
- L'installation est adaptée aux charges à manutentionner.
- Les gestes directionnels de guidage sont adaptés.
- La signalisation est mise en place (protection des biens et des personnes).

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Mise en œuvre (tronc commun aux trois options)

### TÂCHE n° 12 : Monter, réceptionner, utiliser et démonter des échafaudages de pied

Niveau d'implication ⇨ 3

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Instructions orales ou écrites
- Dossier d'exécution, plan de montage, autorisations administratives, PPSPS
- Documentation technique des produits et prescriptions des fabricants
- Matériel et outils adaptés à la mise en œuvre
- Personnels habilités
- Dispositifs de sécurité individuels et collectifs
- Recommandation R 408 du 10 juin 2004 (source CNAMTS)

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

##### **Montage et démontage :**

- L'état du matériel est vérifié
- Les opérations de montage et de démontage en sécurité des différents types d'échafaudages de pied sont maîtrisées
- La qualité et la résistance des ancrages et amarrages sont vérifiées.
- L'échafaudage installé est conforme au plan de montage et au PPSPS et/ou aux dispositions prévues par le constructeur
- Le montage est validé par la hiérarchie et/ou un organisme de contrôle
- L'élingage et le treuillage des éléments sont effectués en toute sécurité dans les limites des charges admises par le constructeur
- Les matériels sont démontés et rangés avec méthode
- Les problèmes rencontrés sont signalés à la hiérarchie et remédiés
- A chaque phase de réalisation, un autocontrôle est effectué
- Après utilisation les matériels sont nettoyés et entretenus

##### **Réception :**

- L'échafaudage est réceptionné avant son utilisation
- La maintenance de l'échafaudage est assurée

##### **Utilisation :**

- L'accès et la circulation à l'échafaudage s'effectuent en toute sécurité
- La co-activité est prise en compte
- Les limites des charges sont signalées et respectées
- L'échafaudage est maintenu en sécurité
- Les situations dangereuses sont signalées à la hiérarchie et remédiées

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Mise en œuvre (tronc commun aux trois options)

### TÂCHE n° 13 : Planifier et/ou tracer tout ou partie de l'ouvrage

Niveau d'implication ⇨ 3

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Consignes orales et/ou écrites de sa hiérarchie
- Plans ou croquis d'exécutions
- Matériel de mesure et de traçage traditionnel (mètre, niveau, fil à plomb, équerre, cordeau...)
- Matériel de visée optique ou laser avec accessoires, notice et protections.
- Autres matériels et matériaux (piquets, planches, plâtre...)
- Zone d'intervention libre et sécurisée

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les plans ou croquis sont compris
- Le matériel est adapté, vérifié et maîtrisé
- Le tracé est vérifié
- Le tracé est lisible, pérennisé et protégé
- Les erreurs, anomalies ou adaptations sont communiquées à la hiérarchie et éventuellement aux autres intervenants

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Mise en œuvre (tronc commun aux trois options)

### TÂCHE n° 14 : Mettre en place les mesures conservatoires

Niveau d'implication ⇨ 3

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Consignes orales et/ou écrites de sa hiérarchie, en présence du responsable
- Plan d'installation de chantier et documents complémentaires (Documents administratifs, DÉCLARATION D'INTENTION DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX, ...)
- Descentes de charges
- Points faibles de l'ouvrage
- Plan d'étalement fourni avec son phasage (ordre de pose des étais)
- Matériels correspondants et leurs possibilités
- Sources d'énergies sécurisées
- Matériels de signalisation et de protection
- Personnel adapté

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier, sous contrôle permanent de sa hiérarchie.
- Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, réhabilitation ou aménagement

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'intervention permet de garantir une enceinte de sécurité
- Le matériel d'étalement choisi est :
  - adapté à la situation
  - en bon état
- La méthodologie du travail est connue puis appliquée
- L'étalement final garantit la stabilité de l'ouvrage, il permet la déconstruction en sécurité

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Mise en œuvre (tronc commun aux trois options)

### TÂCHE n° 15 : Gérer la déconstruction, le stockage et le tri des matériaux

Niveau d'implication ⇒ 3

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Consignes orales et/ou écrites de sa hiérarchie
- Plan d'installation de chantier et documents complémentaires (documents administratifs, Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT),....)
- Etalement conservatoire
- Matériel de manutention
- Matériel de stockage (racks, palettes, ...)
- Matériel d'évacuation (bennes, camions, ...)
- Sources d'énergies sécurisées
- Matériels de signalisation et de protection
- Personnel affecté

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier
- Sur le parc de stockage de l'entreprise

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les matériaux sont reconnus
- La méthode employée pour la déconstruction permet d'identifier les systèmes constructifs
- Au besoin, l'ouvrage fait l'objet d'un calepinage
- Les parties étayées sont préservées lors de la déconstruction
- L'ouvrage garde ses caractéristiques lors de la déconstruction
- Les matériaux conservés sont triés, aux besoins répertoriés, d'une qualité suffisante pour être réutilisés, nettoyés et rangés de façon méthodique
- Le stockage et l'évacuation sont conformes à la sécurité
- Les matériaux dangereux sont signalés à la hiérarchie avant la déconstruction, et balisés.
- Le stockage des matériaux destinés à être réutilisés est organisé pour éviter toute détérioration, vol ou vandalisme.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

**Fonction : Réalisation**

**Activité : Mise en œuvre (tronc commun aux trois options)**

### **TÂCHE n° 16 : Protéger l'existant (personnes, biens et ouvrages bâtis)**

*Niveau d'implication* ⇒ **3**

#### **CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Consignes orales et/ou écrites de la hiérarchie ou du maître d'ouvrage
- Plans d'installation du chantier ; PPSPS ; planning prévisionnel des travaux
- Planning de livraison des matériels et matériaux
- Dossier d'exécution
- Matériels de signalisation et de protection

#### **Contexte d'intervention :**

- Sur le chantier en phase de préparation mais aussi de mise en œuvre
- Pour des travaux en rénovation, restauration ou réhabilitation
- En site occupé

#### **RÉSULTATS ATTENDUS :**

- L'espace est débarrassé de tout mobilier pouvant gêner les travaux ou susceptible d'être exposé du fait des interventions. Les objets mobiliers ne pouvant être déplacés sont protégés par des matériaux adaptés et les dispositions sont prises pour assurer le maintien en l'état des parties de l'édifice ne faisant pas l'objet de travaux. Le cas échéant, l'état des lieux réalisé par un huissier est suivi avant la mise en œuvre du chantier.
- L'habitant ou le maître d'ouvrage sont avertis en temps utile d'avoir à déposer les accessoires ou déménager certains espaces pour permettre l'avancement normal du chantier.
- Le personnel est informé de ce qu'il lui appartient de démonter et remonter, déménager et réinstaller. Les précautions à prendre pour limiter casse et détérioration sont connues, ainsi que la conduite à tenir en cas de dégâts. Les travaux sont effectués avec le souci de ménager les occupants et de faciliter le maintien en activité du site.
- Pour le déplacement d'une œuvre les consignes suivantes sont respectées :
  1. repérer le trajet à effectuer et vérifier que la voie est libre
  2. préparer l'emplacement où l'œuvre devra être accueillie (rembourrage, support, calage pour les objets arrondis ou instables...)
  3. vérifier la compatibilité de climat
  4. réunir le nombre de personnes nécessaires pour la manipulation.
  5. estimer le poids de l'objet
  6. ne jamais se précipiter, ne pas être distrait et vérifier qu'on ne porte rien de dangereux pour l'œuvre (bague, outils, stylo...)
  7. réfléchir sur le mode de préhension, estimer les fragilités, identifier les parties mobiles ou instables et les séparer si nécessaire
  8. préparer les outils et le matériel nécessaire pour soulever, déplacer et transporter l'objet (table roulante, plateau, support, sangles, engins de levage...)
  9. porter systématiquement des gants de coton propres pour déplacer l'objet précieux, sauf si l'œuvre risque de glisser
  10. utiliser dans la mesure du possible les deux mains de façon à répartir les charges et tensions, éviter les zones habituelles de préhension (anses, poignée, dossiers, pieds...) souvent fragilisés, supporter l'objet par en dessous
  11. prévenir les personnes concernées par le mouvement
- En site occupé, les occupants sont informés sur le déroulement des travaux prévus et leurs répercussions éventuelles (bruits, poussières, mise en arrêt des équipements, courants d'air ...)
- Les zones de vie et celle du chantier sont bien dissociées (barrières, balises). L'état des voies de circulation aménagées à l'intention des habitants est contrôlé régulièrement.
- Le caractère rare ou exceptionnel de certains matériaux en place, la qualité historique ou esthétique des éléments en place susceptibles d'être déposés, détériorés ou démolis (tomettes, éléments d'imposte, peintures sur enduit...) ont été repérés et l'on a veillé à les préserver.
- Les vannes d'arrivées d'eau sont repérées et leur bon fonctionnement vérifié pour pouvoir les fermer en urgence.
- Les mesures prises pour protéger l'édifice contre l'exposition aux intempéries sont adaptées.
- Les procédures en cas de casse ou détérioration de l'existant sont respectées.
- L'environnement est protégé conformément aux règles en vigueur ; l'intégrité des biens mobiliers, du cadre bâti et des personnes est préservée.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Mise en œuvre (tronc commun aux trois options)

### TÂCHE n° 17 : Faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé

Niveau d'implication ⇒ 2

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Extrait du PPSPS
- Extraits des normes et règlements
- Matériels et équipements de sécurité (collectifs et individuels)
- Fiches techniques des fabricants et fournisseurs
- Documentation interne de l'entreprise (plans de pose, affiches sécurité, ...)
- Personnel affecté

#### Contexte d'intervention :

- Sur chantier avec l'équipe

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé sont respectées par les membres de l'équipe en :
  - utilisant et respectant les locaux spécifiques et les postes de travail
  - mettant en œuvre en conformité les protections individuelles,
  - étant vigilant sur l'utilisation des protections collectives,
  - utilisant les appareils électroportatifs et les matériels en toute sécurité,
  - appliquant les règles d'ergonomie définies par la formation à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP).
- L'environnement est protégé conformément aux règles en vigueur
- Les comptes-rendus oraux ou écrits sont effectués à la demande de la hiérarchie
- La hiérarchie est informée de l'éventuelle insuffisance de moyens ou de l'incapacité à les mettre en œuvre
- Les consignes, règlements et installations de sécurité propre au chantier sont scrupuleusement respectés (zones de circulation, accès, PPSPS, affichage spécifiques, ...)



# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Mise en œuvre (tronc commun aux trois options)

### TÂCHE n° 18 : Mettre en œuvre le traitement des déchets

Niveau d'implication ⇒ 3

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Consignes orales et/ou écrites
- Dossier de réalisation
- Plan d'installation de chantier
- PPSPS
- Planning d'intervention et délais d'exécution
- Prescriptions techniques liées aux matériaux et aux produits utilisés sur le chantier
- Contraintes spécifiques d'intervention en site occupé
- Bennes et/ou conteneurs
- Camion

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les déchets sont rassemblés, triés en fonction de leur catégorie.
- Les déchets sont stockés dans les bennes et/ou conteneurs appropriés et/ou évacués à l'avancement des travaux.
- Les abords sont maintenus propres.
- Les règles de sécurité et de santé au travail sont appliquées.
- Les déchets dangereux sont signalés à la hiérarchie et isolés.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Mise en œuvre (tronc commun aux trois options)

### TÂCHE n° 19 : Effectuer la maintenance de premier niveau sur les matériels et les outillages

Niveau d'implication ⇒ 3

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Matériels et outillages affectés à l'équipe.
- Carnets de bord des matériels :
  - Consignes de contrôle et planning d'interventions,
  - Fiches de maintenance préventive et curative,
  - Procédures de mise en sécurité des matériels,
  - Documentation technique des matériels.
- Outillages nécessaires à la maintenance de premier niveau et au contrôle.
- Consommables, lubrifiants, pièces d'usure.

#### Contexte d'intervention :

- Sur tous types de chantier pour les matériels et outillages utilisés couramment.

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le cas échéant, les outils sont affûtés.
- Le matériel et les outils sont nettoyés.
- Les matériels et outillages sont vérifiés après emploi, entretenus, rangés et/ou stockés, prêts pour une nouvelle utilisation.
- Le matériel à moteur thermique est contrôlé avant la mise en marche (niveaux).
- Les dysfonctionnements sont identifiés, les détériorations et pannes sont signalées à la hiérarchie.
- Les actions de maintenance respectent les éléments des carnets de bord des matériels.
- Les carnets de bord sont tenus à jour et disponibles sur le chantier.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Mise en œuvre (tronc commun aux trois options)

### TÂCHE n° 20 : Réaliser des interventions ponctuelles en maçonnerie

Niveau d'implication ⇨ 3

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Instructions orales/écrites de sa hiérarchie
- Zone de travail délimitée et sécurisée
- Matériel et matériaux adaptés à la mise en œuvre
- Moyens nécessaires en personnel
- Dossier comprenant plans, planning et choix techniques
- Documentations sur les utilisations des liants (aériens, hydrauliques)

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les reprises d'enduits, de génoises, de solins, ... sont réalisées correctement d'un point de vue technique et esthétique.
- Les reprises de scellements et joints de pierre, de briques sont réalisés correctement d'un point de vue technique et esthétique.
- Les réparations de souches de cheminées sont réalisées correctement.
- La hiérarchie est informée de la modification éventuelle de l'intervention (travaux plus importants, modification du choix technique, ...).
- Les travaux sont conformes, adaptés au bâti et aux consignes.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

**Fonction dans l'entreprise : Réalisation**

**Activité : Mise en œuvre (tronc commun aux trois options)**

### **TÂCHE n° 21 : Réaliser des interventions ponctuelles en charpente**

*Niveau d'implication* ⇒ 3

#### **CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Instructions orales/écrites de sa hiérarchie
- Zone de travail délimitée et sécurisée
- Matériel et matériaux adaptés à la mise en œuvre
- Moyens nécessaires au personnel
- Dossier comprenant plans, planning et choix techniques
- Documentations sur les essences de bois et les principes d'assemblage

#### **Contexte d'intervention :**

- Sur le chantier

#### **RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Le remplacement de pièces de bois défectueuses est réalisé (chevrons, pannes, faîtières, arêtiers, ...) correctement d'un point de vue technique et esthétique.
- Les pièces de bois sont solidaires de la maçonnerie, elles sont vérifiées et reprises si nécessaire
- La hiérarchie est informée de la modification éventuelle (travaux plus importants, modification du choix technique, ...).
- Le style est respecté.
- Les travaux s'intègrent dans l'ouvrage existant.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Mise en œuvre (tronc commun aux trois options)

### TÂCHE n° 22 : Réaliser des interventions ponctuelles en couverture

Niveau d'implication ⇒ 3

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Instructions orales/écrites de sa hiérarchie
- Zone de travail délimitée et sécurisée
- Matériel et matériaux adaptés à la mise en œuvre
- Moyens nécessaires au personnel
- Dossier comprenant plans, planning et choix techniques
- Documentation sur les types de couvertures locales

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les travaux s'intègrent dans le style existant.
- La reprise partielle de couverture est réalisée conformément aux prescriptions.
- La couverture est vérifiée pour maintenir le bâtiment hors d'eau.
- Des changements ponctuels de liteaux peuvent s'opérer.
- Le remaniage permet de stopper une fuite.
- La hiérarchie est informée de la modification éventuelle de l'intervention (travaux plus importants, modification du choix technique, ...).

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Mise en œuvre (option A : maçonnerie)

### TÂCHE n° 23 : Réaliser une reprise en sous-œuvre ou une fondation

Niveau d'implication ⇒ 3

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Consignes orales et/ou écrites de sa hiérarchie
- Plans et/ou croquis d'exécutions
- Matériel adapté et vérifié
- Matériaux approvisionnés, stockés et protégés
- Matériel de protection et de signalisation
- Zone d'intervention libre et sécurisée
- Coordination avec les conducteurs d'engin et/ou autres intervenants spécialisés (puits, pieux, micro-pieux, injections,...)

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- La méthodologie est bien comprise et respectée.
- Les consignes pour la sécurité des autres intervenants sont respectées.
- Les découvertes éventuelles sont signalées à la hiérarchie et/ou au service spécialisé.
- Les terrassements et l'évacuation de terre sont effectués conformément à la procédure d'évacuation des déchets.
- L'analyse et la réception préalable du « bon sol » ou la réception d'ouvrages de fondations spéciales ont été faites avec la hiérarchie.
- Les coffrages sont stables et conformes aux plans.
- Les armatures sont vérifiées, conformes aux plans et protégées avant coulage.
- Les bétons et/ou maçonneries sont correctement liaisonnés à l'existant.
- Les matages sont effectués.
- L'implantation est vérifiée pendant et après la réalisation, lors de fondations nouvelles.
- Les déformations et/ou désordres éventuels des maçonneries existantes sont relevés.
- Le relevé et/ou mémoire d'ouvrage exécuté est transmis à la hiérarchie.
- La zone de travail est maintenue sécurisée tout au long de l'intervention.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Mise en œuvre (option A : maçonnerie)

**TÂCHE n° 24 : Réaliser des ouvrages en maçonnerie** (moellon, pierre de taille, brique, maçonnerie mixte, terre, pierre sèche)

*Niveau d'implication* ⇒ 3

### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Dossier d'identification du bâti et de son environnement
- Dossier de travaux
- Consignes orales ou écrites
- CCTP
- Plans
- Manuels techniques, traités
- Notes prises lors d'une déconstruction partielle
- Descriptif d'exécution (calepin d'appareil, ..)
- Matériels et outillages adaptés
- Matériaux neufs ou de réemploi
- Calendrier de l'intervention

### Contexte d'intervention :

- Chantier

### RÉSULTATS ATTENDUS :

- La maçonnerie est exécutée dans le respect des consignes, elle est conforme au dossier de travaux.
- L'implantation est respectée et la maçonnerie est réalisée dans les limites des tolérances définies.
- Les matériaux sont choisis en fonction de leur catégorie, de leur emplacement dans la maçonnerie, de leur interaction entre eux.
- Le mortier est adapté à la technique mise en œuvre (liant compatible avec le matériau, proportions, volume, teinte).
- La pose est correctement réalisée ; les joints sont de qualité.
- L'appareil respecte le calepinage existant ou prévu.
- La maçonnerie est régulière, esthétique et harmonieuse.
- Les durées prévisionnelles sont respectées.
- Les règles de sécurité, les normes d'hygiène et de protection sont respectées.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation  
Activité : Mise en œuvre (option A : maçonnerie)

**TÂCHE n° 25 : Réaliser et / ou reprendre des parements enduits** (chaux naturelle, plâtre, terre, mortier bâtard, ciment)

*Niveau d'implication* ⇨ 3

### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Dossier de travaux
- Dossier d'identification du bâti et de son environnement
- Plans
- Prescriptions
- Matériels et outillages
- Matériaux
- Documentation et fiches techniques des produits
- Manuels techniques
- Planning
- Conditions climatiques permettant la mise en œuvre

### Contexte d'intervention :

- Chantier

### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le ragréage d'un enduit ancien est correctement réalisé.
- Les enduits traditionnels sont correctement réalisés.
- Un badigeon de chaux naturelle est formulé puis appliqué dans une technique à sec ou à fresque.
- L'exécution est conforme aux données et aux pièces du dossier de travaux.
- Les éléments nécessitant une protection sont protégés.
- Le mortier d'enduit est adapté à la technique prescrite (liant compatible avec le matériau, proportions, volume, teinte, granulométrie de l'agrégat).
- Le badigeon est correctement mis en œuvre, techniquement (formulation, adjuvantation, dilution, ...) et esthétiquement (couleur).
- Les enduits en recherche s'harmonisent esthétiquement et techniquement avec les enduits anciens.
- Les enduits neufs sont réalisés dans le respect de la technique prescrite.
- Une fiche de suivi est réalisée.
- Aucune dégradation n'est observée sur l'ouvrage.
- Les durées prévisionnelles sont respectées.
- Les règles de sécurité, les normes d'hygiène et de protection sont respectées.



# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation  
Activité : Mise en œuvre (option A : maçonnerie)

**TÂCHE n° 26 : Réparer une maçonnerie traditionnelle** (moellon, pierre de taille, brique, maçonnerie mixte, terre, pierre sèche)

*Niveau d'implication* ⇨ 2

### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Dossier d'identification du bâti et de son environnement
- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage
- Dossier de travaux
- Plans
- Prescriptions
- Matériels et outillages
- Matériaux neufs ou de réemploi
- Dispositifs de sécurité
- Planning

### Contexte d'intervention :

- Chantier

### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les éléments d'un mur faiblement déformé sont liaisonnés sans être déposés (coulis, injections, ...)
- Les zones d'un mur fissuré sont remaniées (coup de sabre, lézarde, ...).
- Des éléments de renfort sont ajoutés (tirants, agrafes, ...).
- Des surfaces complètes sont déposées et reprises.
- Les scellements d'ouvrage sont réalisés (refouiller, poser et caler, sceller).
- La réparation est conforme aux données et pièces du dossier de travaux.
- Les matériaux mis en œuvre sont parfaitement choisis en fonction de leur compatibilité chimique, physique, mécanique et esthétique et de leur emplacement dans la maçonnerie.
- La préparation du mortier est adaptée à la technique prescrite et la teinte du mortier s'harmonise avec celle du mortier existant.
- L'appareil, la pose, les joints sont identiques à ceux existants.
- L'ouvrage a retrouvé une cohésion et sa stabilité est améliorée.
- Aucune dégradation n'est observée sur l'ouvrage.
- Les règles de sécurité, les normes d'hygiène et de protection sont respectées.
- Les durées prévisionnelles sont respectées.
- Les éventuels dispositifs de traitement de l'humidité sont mis en place.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation  
Activité : Mise en œuvre (option A : maçonnerie)

### TÂCHE n° 27 : Traiter des parements en pierre et en brique

Niveau d'implication ⇒ 3

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Dossier de travaux
- Consignes orales et écrites
- Matériels et outillages
- Matériaux neufs ou de réemploi
- Documentation et fiches techniques des produits
- Dispositifs de sécurité
- Calendrier de l'intervention
- Conditions climatiques permettant la mise en œuvre

#### Contexte d'intervention :

- Chantier

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les parties dégradées du parement sont réparées (les épaufrures et parties dégradées sont ragrées, une pierre ou une brique dégradée est changée en tiroir, les parties dégradées sont reminéralisées).
- Le parement est rejointoyé (en recherche, en totalité).
- Le parement est nettoyé (brossage manuel, gommage, ...).
- Les parties neuves sont patinées.
- Les travaux exécutés sont conformes aux données et aux pièces du dossier de travaux.
- Les catégories de pierres ont été choisies en fonction de leur emplacement dans le parement.
- La compatibilité des matériaux, neufs ou de réemploi, est vérifiée.
- Les raccords exécutés s'harmonisent esthétiquement et physiquement avec le parement.
- Le mortier est adapté à la technique mise en œuvre (choix du liant, proportions, volume, teinte, agrégat, ...).
- Le joint est imperméable et en harmonie avec l'existant.
- La technique utilisée pour nettoyer le parement est appropriée au type de salissure et aux matériaux du parement.
- Les produits ont été appliqués conformément aux recommandations techniques, aux textes adaptés au bâti ancien et aux consignes orales et /ou écrites.
- La patine des parties neuves conserve l'esthétique du parement.
- Aucune dégradation n'est observée sur l'ouvrage.
- Les règles de sécurité, les normes d'hygiène et de protection sont respectées.
- Les durées prévisionnelles sont respectées.
- L'hygiène de l'ouvrage est respectée.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

**Fonction dans l'entreprise : Réalisation**  
**Activité : Mise en œuvre (option A : maçonnerie)**

### **TÂCHE n° 28 : Intervenir sur un arc, une voûte, une coupole :**

pose fichée d'arcs diagonaux (nervures), reprise d'élément (voûtain)

*Niveau d'implication* ⇒ **2**

#### **CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Consignes orales et / ou écrites
- Cintres complexes réalisés par le charpentier
- Pied de gerbe (élément de départ) en place
- Matériels et outillages adaptés
- Matériels de levage et de manutention adaptés
- Matériaux neufs ou de réemploi
- Equipements et dispositifs de sécurité
- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage
- Descente de charges

#### **Contexte d'intervention :**

- Sur chantier et à l'atelier si nécessaire (pour épures et cintres)

#### **RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Le principe de construction de la voûte est reconnu.
- Les principaux arcs de la voûte sont différenciés.
- Les différents éléments, leur fonction, les contraintes qu'ils reçoivent sont identifiés.
- Tous les désordres courants sont identifiés et consignés.
- La stabilité est assurée et confortée si nécessaire.
- Les poussées sont localisées et l'étalement judicieusement disposé, optimisé et rationnel, permettant le travail en toute sécurité.
- Le relevé d'une voûte simple (plein cintre, ogive, ...) est traduit graphiquement, les renseignements fournis sont complets et exploitables permettant la recherche des points de centre et le tracé de rabattement.
- La taille d'un élément simple est conforme à son emplacement, à la nature du matériau et au sens du lit de pose.
- Le comportement de l'ouvrage et son environnement sont contrôlés en permanence pendant l'intervention de dépose et repose.
- Les mortiers utilisés sont adaptés à la technique de mise en œuvre (choix du liant, dosage, volume, agrégat, ...).
- Les modifications sont parfaitement intégrées à l'ouvrage (alignements, épaisseur des joints, patines, ...).
- Les problèmes rencontrés sont signalés à la hiérarchie.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation  
Activité : Mise en œuvre (option A : maçonnerie)

### TÂCHE n° 29 : Réaliser ou reprendre des sols anciens

Niveau d'implication ⇒ 3

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Consignes orales et/ou écrites de sa hiérarchie
- Plans, croquis et/ou calepinage d'exécutions
- Matériel d'exécution adapté et vérifié
- Matériaux approvisionnés avec fiches techniques
- Supports réceptionnés en qualité et planimétrie
- Zone d'intervention libre et sécurisée
- Conditions climatiques permettant la mise en oeuvre

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les films et/ou isolants et/ou armatures sont correctement mis en œuvre.
- Les canalisations sont correctement placées et les consignes données aux corps d'états concernés.
- Les mortiers et/ou colles sont adaptés et correctement dosés.
- Les fiches techniques sont lues et respectées.
- Les matériaux de revêtement sont triés et préparés.
- Le calepinage et les coupes sont corrects.
- Les joints de fractionnement et/ou dilatation sont correctement réalisés et conformes au plan.
- Les joints et le nettoyage du revêtement sont bien réalisés.
- Le résultat final est conforme, les travaux peuvent être réceptionnés.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation  
Activité : Mise en œuvre (option A : maçonnerie)

### TÂCHE n° 30 : Réaliser ou reprendre des planchers

Niveau d'implication ⇨

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Consignes orales et/ou écrites de sa hiérarchie
- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage
- Plans et/ou croquis d'exécutions et de mise en œuvre
- Matériel adapté et vérifié
- Matériaux approvisionnés, stockés et protégés
- Matériel d'échafaudage, d'étalement, de protection et de signalisation
- Zone d'intervention libre et sécurisée

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- La méthodologie est respectée.
- Les supports et assises sont réceptionnés avec la hiérarchie.
- L'étalement et/ou l'échafaudage sont corrects.
- Pour les reprises, les matériaux sont choisis, adaptés et harmonisés.
- Pour les planchers neufs, les plans de poses sont respectés.
- Les coffrages sont stables.
- Les armatures sont vérifiées, conformes aux plans et protégées avant coulage.
- Le béton mis en œuvre correspond aux prescriptions techniques.
- Les ponts thermiques sont traités.
- La zone de travail est maintenue sécurisée pendant et après l'intervention.
- Le relevé et/ou mémoire d'ouvrage exécuté est transmis à la hiérarchie.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation  
Activité : Mise en œuvre (option A : maçonnerie)

**TÂCHE n° 31 : Réaliser une ouverture ou modifier le bâti existant**  
(perçement de baie, surélévation, ...)

Niveau d'implication ⇨ 2

### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Consignes orales et/ou écrites de sa hiérarchie
- Projet technique (notice architecturale, plans, descriptif,...) et documents complémentaires (relevé, métré, estimatif)
- Dossier d'identification du bâti et de son environnement
- Planning des travaux et de livraison de matériaux
- Matériels de levage et de manutention adaptés
- Plan d'installation de chantier, dont stockage des matériaux en dépose pour réemploi
- Bons de commande et bons de livraison,
- Planning du personnel affecté

### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier

### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le chantier est conforme aux règles de sécurité (protection des personnes et des biens).
- Le planning des travaux est tenu (approvisionnement des matériaux, déconstruction, dépose, reprise, réparation, confortation, travaux neufs).
- La stabilité du bâti n'est ni altérée ni fragilisée, elle est éventuellement renforcée.
- Les modifications éventuelles sont intégrées visuellement et techniquement (matériaux, mise en œuvre, ...).

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation  
Activité : Mise en œuvre (option A : maçonnerie)

### TÂCHE n° 32 : Réaliser les drainages, les réseaux et canalisations

Niveau d'implication ⇨

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Consignes orales et/ou écrites de sa hiérarchie
- Plans ou croquis d'exécutions
- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage
- Matériel d'exécution adapté et vérifié
- Matériaux approvisionnés, stockés et protégés
- Matériel de protection et de signalisation
- Zone d'intervention libre et sécurisée
- Coordination avec les conducteurs d'engin

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les consignes de sécurité des autres intervenants (conducteurs d'engin) sont prises en compte.
- Les découvertes éventuelles sont signalées à la hiérarchie et/ou au service spécialisé.
- Le terrassement et l'évacuation de terre et gravois sont effectués conformément à la procédure d'évacuation des déchets.
- Les drains ou canalisations respectent les parcours, pentes et sections prévues.
- Les enrobages et protections sont réalisés.
- Les traversées de maçonnerie sont rebouchées.
- Les regards sont stables et biens implantés.
- Les cunettes sont réalisées.
- Les tampons sont scellés au bon niveau.
- Les attentes sont bouchonnées, protégées et signalées.
- La zone de travail est maintenue sécurisée tout au long de l'intervention.
- Le relevé et/ou mémoire d'ouvrage exécuté est transmis à la hiérarchie.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation  
Activité : Mise en œuvre (option B : charpente)

**TÂCHE n° 33 : Restaurer, conforter, consolider, remplacer une charpente, éventuellement en sous-œuvre**

Niveau d'implication ⇨ 3

### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Consignes orales ou écrites
- Situation de l'ouvrage
- Dossier d'identification du bâti et de son environnement
- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage
- Manuels techniques, traités
- Notes prises lors d'une déconstruction partielle
- Documents graphiques et/ou photographiques
- Personnel affecté

### Contexte d'intervention :

- Chantier et atelier si nécessaire (pour épure et façonnage)
- Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, ou aménagement

### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les éléments, leur interaction et leur caractère patrimonial sont identifiés.
- L'assemblage le mieux adapté, traditionnel ou moderne, est choisi.
- Les essences de bois, leurs pathologies, sont identifiées.
- Tous les désordres sont identifiés, ceux non déterminés au départ ont été signalés à la hiérarchie, et les causes sont identifiées.
- Les charges sont redirigées vers le poinçon.
- La pose d'aiseliers permet d'éviter le basculement de la ferme.
- Les pièces affaiblies sont efficacement consolidées par moisage ou doublées.
- Les parois de mortaise éclatées sont réparées par ajout d'une pièce de bois.
- Les tenons cassés sont réparés par la pose d'étriers métalliques.
- Le travail réalisé est conforme aux normes en vigueur ou correspond à une méthode traditionnelle
- Le maximum d'éléments originels est conservé (démontage éventuel soigné).
- En sous-œuvre, les étalements nécessaires sont effectués de façon à garantir la sécurité et la solidité de l'ouvrage.
- Le caractère patrimonial de la charpente est conservé même en cas de remplacement d'éléments.
- Les moyens de levage éventuels sont utilisés en sécurité.



# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation  
Activité : Mise en œuvre (option B : charpente)

**TÂCHE n° 34 : Restaurer, conforter, aménager, remplacer un plancher, éventuellement en sous-œuvre**

Niveau d'implication ⇨ **3**

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Consignes orales ou écrites
- Situation de l'ouvrage
- Documents graphiques et/ou photographiques
- Dossier d'identification du bâti et de son environnement
- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage
- Manuels techniques, traités
- Notes prises lors d'une déconstruction partielle
- Personnel affecté

**Contexte d'intervention :**

- Chantier
- Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, ou aménagement

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- La structure générale de l'ouvrage est analysée pour éviter les désordres (notamment en cas d'étaielement).
- Le matériau bois est identifié (essences à utiliser, pathologies, ...).
- Tous les désordres sont identifiés, ceux non déterminés au départ ont été signalés à la hiérarchie, et leurs causes sont éliminées.
- Le travail réalisé est conforme aux normes en vigueur ou correspond à une méthode traditionnelle.
- Le maximum d'éléments originels est conservé (démontage éventuel soigné).
- En sous-œuvre, les étaielements nécessaires sont effectués de façon à garantir la sécurité et la solidité de l'ouvrage.
- Les aménagements effectués (par exemple dans un objectif d'isolation phonique) tiennent compte des charges admissibles par le plancher.
- Le caractère patrimonial et esthétique du plancher est conservé même en cas de remplacement d'éléments.
- Les moyens de levage éventuels sont utilisés en sécurité.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation  
Activité : Mise en œuvre (option B : charpente)

**TÂCHE n° 35 : Restaurer, conforter, consolider, remplacer un escalier en bois, éventuellement en sous-œuvre**

Niveau d'implication ⇨ 3

### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Consignes orales ou écrites
- Situation de l'ouvrage
- Documents graphiques et/ou photographiques
- Dossier d'identification du bâti et de son environnement
- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage
- Manuels techniques, traités
- Notes prises lors d'une déconstruction partielle
- Personnel affecté

### Contexte d'intervention :

- Chantier et atelier si besoin de façonnage de certaines pièces
- Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, ou aménagement

### RÉSULTATS ATTENDUS :

- La structure générale de l'ouvrage est analysée pour éviter les désordres (notamment en cas d'étaielement).
- Le matériau bois est identifié (essences à utiliser, pathologies, ...).
- Tous les désordres sont identifiés, ceux non déterminés au départ ont été signalés à la hiérarchie, et leurs causes sont éliminées.
- Le travail réalisé est conforme aux normes en vigueur ou correspond à une méthode traditionnelle
- Le maximum d'éléments originels est conservé (démontage éventuel soigné).
- Les éléments venant remplacer les pièces défectueuses se rapprochent au maximum de l'existant.
- Les étaielements nécessaires sont effectués de façon à garantir la sécurité et la solidité de l'ouvrage en sous-œuvre.
- Le caractère patrimonial et esthétique de l'escalier est conservé même en cas de remplacement d'éléments.
- Les moyens de levage éventuels sont utilisés en sécurité.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation  
Activité : Mise en œuvre (option B : charpente)

**TÂCHE n° 36 : Restaurer, conforter, consolider, remplacer, éventuellement en sous-œuvre, un pan de bois ou un mur en bois**

Niveau d'implication ⇨ **3**

### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Consignes orales ou écrites
- Situation de l'ouvrage
- Documents graphiques et/ou photographiques
- Dossier d'identification du bâti et de son environnement
- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage
- Manuels techniques, traités
- Notes prises lors d'une déconstruction partielle
- Personnel affecté

### Contexte d'intervention :

- Chantier et atelier si besoin de façonnage de certaines pièces
- Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, ou aménagement

### RÉSULTATS ATTENDUS :

- La structure générale est analysée pour éviter les désordres (notamment en cas d'étalement).
- Le matériau bois est identifié (essences à utiliser, pathologies, ...).
- Tous les désordres sont identifiés, ceux non déterminés au départ ont été signalés à la hiérarchie, et leurs causes sont éliminées.
- Le travail réalisé est conforme aux normes en vigueur ou correspond à une méthode traditionnelle.
- Le maximum d'éléments originels est conservé (démontage éventuel soigné).
- En sous-œuvre, les étaitements nécessaires sont effectués de façon à garantir la sécurité et la solidité de l'ensemble de l'ouvrage.
- Le caractère patrimonial du pan de bois est conservé même en cas de remplacement d'éléments.
- Les moyens de levage éventuels sont utilisés en sécurité.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation  
Activité : Mise en œuvre (option C : couverture)

### TÂCHE n° 37 : Restaurer des ouvrages de bardages de bois

Niveau d'implication ⇒ 3

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Instructions orales ou écrites de sa hiérarchie, du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre
- Dossier d'identification du bâti et de son environnement
- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage
- Moyens de sécurité
- Matériaux (style, intégration ...)
- Besoins en personnel
- Dossier de chantier (plans, planning ...)
- Coordination avec les autres corps d'état

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier
- Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, ou aménagement

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le style régional est respecté.
- L'intégration des matériaux posés est vérifiée.
- Les travaux sont conformes aux normes ou DTU en vigueur ou tiennent compte des nécessités du patrimoine.
- L'étanchéité des ouvrages est réalisée.
- La durabilité de l'ouvrage est garantie.
- La stabilité et l'esthétique des ouvrages sont assurées.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Mise en œuvre (option C : couverture)

### TÂCHE n° 38 : Mettre en place le bâchage d'un bâtiment

*Niveau d'implication* ⇒ 3

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Suivre les instructions orales ou écrites de sa hiérarchie.
- Mettre en place les moyens de sécurité.
- Besoins en personnel.
- Dossier de chantier (plans, planning, etc., ...).

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'étanchéité provisoire du bâtiment est assurée.
- La solidité, l'efficacité et la résistance du bâchage sont contrôlées.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Mise en œuvre (option C : couverture)

### TÂCHE n° 39 : Remplacer et / ou reposer des bois de couverture

Niveau d'implication ⇒ 3

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Instructions orales ou écrites de la hiérarchie
- Dossier d'identification du bâti et de son environnement
- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage
- Moyens de sécurité
- Matériaux adaptés fournis
- Besoins en personnel
- Dossier de chantier (plans, planning, etc.)

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier
- Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, ou aménagement

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le style particulier est respecté, l'intégration à l'existant est vérifiée.
- Les travaux sont conformes aux normes et DTU en vigueur ou tiennent compte des nécessités du patrimoine.
- La durabilité des ouvrages est garantie.
- La stabilité des ouvrages est assurée.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation  
Activité : Mise en œuvre (option C : couverture)

### TÂCHE n° 40 : Réaliser la pose d'éléments de couverture

Niveau d'implication ⇒ 3

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Instructions orales ou écrites de sa hiérarchie, du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre
- Dossier d'identification du bâti et de son environnement
- Moyens de sécurité
- Matériaux (style, intégration ...)
- Besoins en personnel
- Dossier de chantier (plans, planning, ...)
- Coordination avec les autres corps d'état

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le style est respecté, la bonne intégration est vérifiée.
- Lorsque les éléments de couverture sont hétérogènes, le choix des tailles, de la forme, de l'épaisseur, et le brassage des teintes de chaque élément contribuent à la réalisation d'une couverture efficace et harmonieuse.
- Le galbe des tuiles rondes de courant n'est pas confondu avec celui des tuiles de couvert.
- Toutes les variables permettant de déterminer un pureau suffisant pour interdire les remontées d'eau de pluie par capillarité ou pression du vent ont été prises en compte.
- L'axe de pose des éléments est bien perpendiculaire à la ligne de plus grande pente.
- Les éléments de couverture sont correctement calés, chevillés, cloués ou agrafés.
- La ventilation de la couverture est correcte.
- Les travaux sont conformes aux normes et DTU en vigueur ou tiennent compte des nécessités du patrimoine.
- L'étanchéité du bâtiment et la stabilité des ouvrages sont assurées.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation  
Activité : Mise en œuvre (option C : couverture)

### TÂCHE n° 41 : Traiter les points singuliers de couverture.

Niveau d'implication ⇒ 3

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Instructions orales ou écrites de sa hiérarchie, du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre
- Moyens de sécurité
- Matériaux
- Besoins en personnel
- Dossier de chantier (plans, planning, etc.)

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les différents styles régionaux sont respectés et leur bonne intégration est vérifiée.
- Les travaux sont conformes aux normes et DTU en vigueur ou tiennent compte des nécessités du patrimoine.
- L'étanchéité des points singuliers (faîtage, arêtier, rive de tête, souche de cheminée, rive latérale, noue, ...) est parfaitement assurée.
- Les scellements sont effectués avec le mortier approprié.
- L'excédent de mortier de chaux a été retiré au fur et à mesure de la pose afin d'éviter de tâcher les tuiles.
- Les abouts de faîtage sont obturés et l'incorporation de cassons (fragments de tuiles) permet d'éviter les fissurations importantes du mortier.
- La coupe des tuiles au niveau des souches de cheminée est précise pour éviter des joints de mortier trop larges.
- Les tuiles faîtières sont recouvertes selon un sens opposé aux vents dominants. En cas de pluralité de solutions techniques, la méthode choisie est optimale.
- La stabilité des ouvrages est assurée.



# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Mise en œuvre (option C : couverture)

**TÂCHE n° 42 : Traiter les évacuations aériennes des eaux pluviales.**

*Niveau d'implication* ⇒ **3**

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Instructions orales ou écrites de sa hiérarchie, du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre.
- Moyens de sécurité.
- Matériaux (style, intégration etc.).
- Besoins en personnel.
- Dossier de chantier (plans, planning etc.).
- Coordination avec les autres corps d'état.

**Contexte d'intervention :**

- Sur le chantier

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Le style régional est respecté, la bonne intégration est vérifiée.
- Les travaux sont conformes aux normes et DTU en vigueur ou tiennent compte des nécessités du patrimoine.
- L'étanchéité du bâtiment et la stabilité des ouvrages sont assurées.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Mise en œuvre (option C : couverture)

### TÂCHE n° 43 : Réaliser, poser, restaurer des ouvrages et accessoires

Niveau d'implication ⇒ 3

#### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Suivre les instructions orales ou écrites de sa hiérarchie, du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre.
- Mettre en place les moyens de sécurité.
- Choisir les matériaux les mieux adaptés (style, intégration, implantation).
- Besoins en personnel.
- Dossiers de chantier (plans, planning etc.).
- Coordination avec les autres corps d'état.

#### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier

#### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le style régional est respecté, l'intégration à l'existant est vérifiée.
- Les travaux sont conformes aux normes et DTU en vigueur ou tiennent compte des nécessités du patrimoine.
- L'étanchéité du bâtiment et la stabilité des ouvrages sont assurées.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Mise en œuvre (option C : couverture)

**TÂCHE n° 44 : Mettre en œuvre les techniques de réalisation locales et traditionnelles.**

*Niveau d'implication ⇒ 3*

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Instructions orales ou écrites de la hiérarchie
- Moyens de sécurité
- Matériaux adaptés (style, intégration, origine, etc.)
- Besoins en personnel
- Dossier de chantier (plans, planning, etc.)

**Contexte d'intervention :**

- Sur le chantier

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Le style régional est respecté, l'intégration à l'existant est vérifiée.
- Les travaux sont conformes aux normes et DTU en vigueur ou tiennent compte des nécessités du patrimoine.
- L'étanchéité du bâtiment et la stabilité des travaux sont assurées.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Suivi des travaux et contrôle

### **TÂCHE n° 45 : Prendre les mesures conservatoires lors d'une découverte archéologique fortuite**

*Niveau d'implication* ⇒ 3

#### **CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Consignes orales et/ou écrites
- Situation de l'ouvrage
- Matériel photographique et/ou de dessin (ou vidéo éventuellement)
- Personnel affecté

#### **Contexte d'intervention :**

- Au cours de travaux de rénovation, rénovation, aménagement ou réhabilitation
- Sur le chantier

#### **RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Les travaux du chantier sont suspendus en attendant les experts.
- La hiérarchie, le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage sont alertés.
- Le maire de la commune est averti.
- La découverte est localisée, l'accessibilité et l'environnement précisés.
- Le périmètre de la découverte est circonscrit.
- Des photographies de la découverte sont prises et les angles de prises de vue relevés sur un plan.
- La découverte est protégée.
- Le propriétaire ou le détenteur de la découverte est responsable de sa conservation provisoire.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Suivi des travaux et contrôle

### **TÂCHE n° 46 : Contrôler au quotidien les ouvrages réalisés en fonction des prescriptions**

*Niveau d'implication* ⇒ 3

#### **CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Instructions orales et/ou écrites
- Dossier d'exécution et de préparation de l'intervention (PPSPS, méthode, DICT, ...).
- Documents techniques en relation avec l'ouvrage à rénover
- Extrait des documents contractuels (Cahier des Clauses Techniques Particulières, Plan d'Assurance Qualité, Dossier d'Intervention Ulérieure sur l'Ouvrage, ...)
- Outillage individuel de contrôle du compagnon
- Personnel d'assistance

#### **Contexte d'intervention :**

- En début de chantier, pour intervention sur ouvrages existants
- Sur chantier en cours, pour suite d'intervention
- Contrôle visuel

#### **RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Le contrôle visuel et la vérification des supports d'ouvrages sont effectués par rapport aux instructions et données du dossier.
- Les conditions d'interventions sont contrôlées
- Un compte rendu oral et/ou écrit de la conformité est transmis à la hiérarchie.
- En cas de non-conformité (supports, environnement, ...) :
  - la non-conformité est enregistrée
  - la hiérarchie est informée
  - les travaux ne sont engagés qu'après accord de la hiérarchie.
- Le personnel affecté est correctement dirigé.
- Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction dans l'entreprise : Réalisation

Activité : Suivi des travaux et contrôle

**TÂCHE n° 47 : Produire régulièrement un compte-rendu d'activités, évaluer régulièrement les résultats de son travail et envisager les ajustements utiles.**

*Niveau d'implication* ⇨ 3

### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Instructions orales ou écrites de sa hiérarchie, du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre
- Dossier de travaux
- Plans
- Prescriptions, préconisations, choix des techniques retenues
- Planning

### Contexte d'intervention :

- Sur le chantier
- Au bureau pour noter les observations et décisions prises

### RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les travaux effectués correspondent aux qualités de fini prescrites.
- Le projet a pu être adapté en cours d'intervention au vu d'éventuelles découvertes ou des réactions du bâti.
- Des tests ont pu être effectués pour déterminer les solutions les mieux adaptées.
- Les mesures ont été prises pour optimiser, au fil du chantier, la coordination entre les intervenants.
- Les désordres ont été durablement réparés et l'intervention n'en a pas entraîné de nouveaux.